



DÉVELOPPEMENT DES PRATIQUES SPORTIVES POUR LES FAUVILLERSOIS(ES)

1. Description succincte du projet

Le projet consiste à développer les pratiques sportives sur le territoire communal au travers de trois actions principales.

Les **aides et investissements financiers communaux** prendront la forme de subsides aux clubs sportifs communaux, de collaborations avec les centres sportifs et autres infrastructures sportives extra-communales et d'aménagement d'espaces publics adaptés à la pratique sportive.

Le **soutien logistique** consistera à faciliter la mobilité des sportifs fauvillersois vers les infrastructures sportives des communes voisines, à apporter une aide logistique ponctuelle lors des événements portés par les clubs locaux et à mettre à disposition des locaux et infrastructures communaux.

Une **information** renforcée sera diffusée sur ce qui existe, notamment par l'organisation d'une journée portes ouvertes des clubs sportifs. Il s'agira également d'encourager la création de nouveaux clubs sportifs. La Commune communiquera aussi sur son rôle d'intermédiaire entre les niveaux communaux et supra communaux.

2. Justification du projet

Comme dans d'autres communes rurales, il y a peu d'infrastructures sportives, et notamment pas de terrain de football. De fait, les lourds investissements financiers nécessaires dans les infrastructures sportives rendent importantes les coopérations transcommunales. La plus grande partie des sportifs fauvillersois pratique donc leur sport en extérieur ou se rend dans les centres sportifs des communes voisines (Martelange et Bastogne principalement), avec comme exemple récent, l'investissement de la commune dans le hall des sports de « Martelange-Fauvillers ».

En partie à cause de ce manque d'infrastructures, il y a peu de clubs sportifs (1 seul en 2020). Des soutiens financier et logistique permettront donc de créer de nouvelles activités sportives sur le territoire ou sur Martelange grâce notamment au hall des sports « Martelange-Fauvillers ». Faciliter la mobilité des sportifs fauvillersois vers cette infrastructure sportive voisine est donc essentiel, parallèlement au développement de lieux dédiés sur le territoire communal.

Le diagnostic partagé a également mis en évidence la nécessité d'accompagner les initiatives existantes et de soutenir la création de nouveaux clubs afin d'encourager la pratique sportive et de promouvoir un esprit sportif sur le territoire communal. Cela permettra de renforcer la cohésion sociale, participera à la fierté d'appartenir au territoire et à la création d'une identité communale ainsi qu'à la promotion d'un territoire en santé.

Enfin, en lien avec des problèmes de communication sur la commune qui donne l'impression que rien n'existe, une pluralité des informations est souhaitée.

Effets directs et multiplicateurs

- Amélioration du bien-être et de la santé de la population
- Développement de l'identité locale et du sentiment d'appartenance
- Augmentation de l'attractivité de la commune

- Promotion d'un esprit sportif sur la commune
- Fierté de soutenir un club local
- Cohésion sociale renforcée

Interaction avec d'autres fiches-projets du PCDR

- L1-IM-03 : Soutien au milieu associatif
- L2-IM-01 : Elargissement de l'offre de services pour les aînés
- L2-IM-05 : Mise en place d'une démarche de Commune en santé
- L2-IM-09 : Actions favorisant la mobilité douce
- L3-M-06 : : Création d'espaces sportifs et de plaines de jeux
- L3-IM-05 : Mise en place de projets renforçant la cohésion sociale
- L3-M-04 : Aménagement de chemins de liaison
- L3-IM-10 : Mise en œuvre d'actions favorisant les déplacements groupés

3. Lien à la stratégie du PCDR

| | |
|----------|---|
| Social | 1 Renforcer l'accès à des services diversifiés contribuant à l'amélioration de la qualité de vie de chaque Fauvillersois(e) |
| | 1.2 En menant des actions préventives en faveur de la santé |
| Social | 2 S'appuyer sur le tissu associatif pour stimuler la cohésion entre les habitants |
| | 2.1 En facilitant l'accès au sport et à la culture |
| | 2.2 En créant des coopérations au sein du milieu associatif |
| | 2.3 En mettant en place des actions pour renforcer la cohésion sociale et la communication |
| Economie | 5 Organiser la mobilité pour tous aux niveaux local et supracommunal |
| | 5.1 En favorisant la mobilité active pour relier chaque village de la commune |
| | 5.2 En soutenant des solutions alternatives de mobilité utilitaire |

Liens avec d'autres stratégies

- PST (Programme Stratégique Transversal) : être une commune intergénérationnelle, attentive aux besoins de chacun et en recherche du bien-être de tous, y compris des citoyens les plus défavorisés
- PCS (Plan de Cohésion Sociale) : impliquer l'ensemble des parties prenantes dans la co-construction des actions afin de favoriser l'accès à la mobilité pour tous et particulièrement des publics fragilisés [...] favoriser l'accès à la santé, rompre l'isolement [...]

4. Impacts du projet sur le développement durable

| Social et culturel | Environnement | Économique | Exemples d'impacts positifs et négatifs du projet sur le développement durable |
|--------------------|---------------|------------|--|
| +++ | | | Le sport a un impact positif sur la cohésion sociale et la santé, notamment. |

5. Parties prenantes, porteurs de projet

- Porteur du projet : Commune
- Autres intervenants financiers potentiels : appels à projet, Infrasports
- Partenaires associés : CLDR, PCS, MAC, ATL, CPAS, Associations, mutuelles

6. Programme de réalisation

Éléments pris en compte pour définir la priorité de la fiche

Vu la faible offre locale dans le domaine du sport, la CLDR a décidé d'inscrire ce projet dans une programmation de 4 à 6 ans car il répond à un réel manque ressenti par toute la population et vise la santé. Ce projet est lié à la récente adhésion de la Commune au projet intercommunal de hall des sports « Martelange-Fauvillers ».

État du dossier/ Etat actuel

- La Commune octroie des subsides aux clubs sportifs communaux. Actuellement, il n'y a qu'un seul club sportif communal (tennis de table) qui reçoit donc un subside annuel.
- Début 2020, la Commune de Fauvillers a adhéré au projet intercommunal d'extension du hall sportif de Martelange qui devient le hall des sports « Martelange-Fauvillers » au bénéfice des associations et habitants de Fauvillers qui pourront y accéder au même tarif que les Martelangeois(es).
- Des cours de sports sont organisés dans certains locaux communaux.

Programme des travaux

Soutien financier

- Subsides aux clubs sportifs
Il s'agit de pérenniser les subsides octroyés aux clubs sportifs communaux et d'envisager un soutien aux clubs sportifs des communes voisines accueillant des sportifs fauvillersois comme le club de foot de Witry par exemple. Pour cela il faudra identifier les clubs et infrastructures fréquentées par les Fauvillersois(es) et mettre en place des collaborations éventuelles.
- Investissements dans les infrastructures sportives : la Commune veillera également à aménager des espaces sportifs sur son territoire.

Information

- Organiser une journée portes ouvertes des clubs sportifs.
- Améliorer la circulation de l'information sur les initiatives existantes en diffusant des articles dans le bulletin communal, sur les réseaux sociaux ou par toutes-boîtes.
- Faire la publicité et s'assurer que les initiatives de Fauvillers ont bien leur place dans le planning du hall des sports « Martelange-Fauvillers ».
- Faire la publicité des locaux disponibles pour susciter la création de clubs.
- Jouer activement le rôle d'intermédiaire entre les clubs sportifs et les instances subsidiaires, à savoir l'Adeps (Fédération Wallonie Bruxelles) et Infrsports (Région wallonne) mais aussi des associations supra communales comme Enéo.
- Promouvoir le vélo électrique, à travers des initiations et des achats groupés.

Soutien logistique

- Faciliter la mobilité vers les structures sportives, en particulier extra-communales (Martelange), par la mise à disposition d'un minibus communal ou l'organisation du covoiturage.
- Soutenir les clubs sportifs locaux, en leur apportant des moyens logistiques, notamment lors des événements.
- Inciter l'organisation de cours de sports dans les locaux communaux qui s'y prêtent : identification des lieux et des plages horaires, conditions d'utilisation.

Planification des travaux

Le projet entraîne-t-il un phasage des demandes de Convention ? OUI NON

Démarches administratives à réaliser

- Informer l'ensemble de la population des initiatives existantes
- Passer des conventions avec les communes voisines pour l'utilisation des infrastructures sportives

Éléments à mettre en place pour assurer le bon usage de l'investissement réalisé
Une attention particulière sera portée à la récurrence des informations.

7. **Évaluation** (en relation avec les objectifs visés et les effets attendus)

Indicateurs de réalisation (Comment saura-t-on que le projet a bien été mis en œuvre ?)

| Intitulé de l'indicateur | Valeur cible | Source de vérification (document, rapport, carnet, registre...) |
|---------------------------------|--------------------------|--|
| Subsides | Octroi annuel | PV du conseil communal |
| Logistique | 2 événements annuels | Clubs sportifs |
| Communication | 2 médias utilisés par an | Administration communale |

Indicateurs de résultat (Quels sont les effets du projet ?)

| Intitulé de l'indicateur | Valeur cible | Source de vérification (document, rapport, carnet, registre...) |
|---|---------------------|--|
| Nombre de nouvelles activités sportives accessibles aux Fauvillersois(es) | Au moins 1 par an | Administration communale asbl |